

suivi les propos du préopinant. Il sait, d'ailleurs, que je tiens son opinion à ce sujet en haute estime, et que nous nous en sommes entretenus personnellement à diverses reprises. Vers la fin de ses observations, il a parlé du projet de loi comme d'une mesure utile, d'une certaine valeur. Je suis entièrement d'accord avec cette affirmation. Quant à moi, je suis de ceux qui regardent cette mesure législative, compte tenu de tous les problèmes qui se poseront, comme très utile.

J'estime aussi, comme beaucoup d'autres, que la mesure a été présentée beaucoup trop tard. Je regrette que certaines déclarations faites au cours du débat contredisent quelque peu ce qui s'est réellement passé depuis que siège le Parlement actuel. Je dirai, dès le début, monsieur l'Orateur, que ce qui a surtout éveillé mon intérêt dans le bill était l'intervention, le 14 juillet, du député d'Hamilton-Ouest (M. Macaluso). J'ai posé une question au député à la fin de ses observations, et je voudrais en répéter une partie afin de bien préciser la position que j'adopte ce soir. Je citerai maintenant la page 5667 du hansard:

Puis-je poser une question au député? Ne convient-il pas que sans les efforts de l'Association des étudiants canadiens, cette mesure ne serait peut-être jamais venue?

Je ne donnerai pas lecture de l'autre partie de la question, parce qu'elle est moins importante. Le député d'Hamilton-Ouest a dit qu'il était heureux de m'entendre poser cette question. Et il a ajouté:

Il devrait considérer d'abord l'attitude adoptée de son côté. Il dit que lui et les siens sont disposés à collaborer et qu'ils veulent être saisis de la mesure dès maintenant. Mais il vaut la peine de noter que l'opposition n'a adopté cette attitude qu'à la suite de la pression exercée par les étudiants, les universités et la presse.

A mon avis, c'est là une conclusion extrêmement importante. Le préopinant vient de dire que son apport ne s'inspirait pas de considérations politiques, et j'avais bien précisé alors que mon exposé tendait à bien faire comprendre au gouvernement l'importance de la mesure législative en question, ne comportait également aucun élément politique. Je puis vous assurer ce soir que c'était vrai alors et maintenant.

J'aimerais rappeler certaines des observations que le même député d'Hamilton-Ouest a faites plus tôt dans le débat. A la page 5664 du hansard, il cite les paroles de M. James G. Mitchell, président du conseil des étudiants de l'Université de Waterloo, et de M. James D. Kraemer, président du bureau des relations extérieures de la même univer-

sité. Voici ce que ces deux hommes ont dit dans une lettre au député:

L'Assemblée législative de l'Ontario n'a pas su répondre comme il le fallait aux besoins des universités de la province, qui sont en pleine expansion, si bien que les frais de scolarité ont augmenté de façon générale (comme partout au Canada). Cette hausse (qui, chez nous, dépasse \$75), ajoutée à la pénurie croissante d'emplois d'été, menace encore une fois de faire de l'université un privilège du riche.

Ils disent encore, dans cette même lettre:

Nous espérons de tout cœur que les députés permettront l'adoption rapide de cette mesure prioritaire...

Puis, le député intervient. Mais je continue de citer la lettre:

...qui est prête à être présentée à la Chambre, afin qu'un régime de prêts fédéraux destiné aux étudiants soit mis en vigueur en septembre 1964.

Comment peut-on être aussi ridicule? J'ai surveillé très attentivement les allées et venues du député d'Hamilton-Ouest. Je déplore beaucoup qu'il ne soit pas à la Chambre ce soir, il n'y est d'ailleurs pas venu de la journée et il n'était pas à la réunion des étudiants, dans le bureau 112 nord de l'édifice du Parlement, où ils ont présenté leurs instances. Que je sache, jamais le député n'a saisi le gouvernement de ce projet ou demandé que cette mesure soit présentée. Cela me met assez en colère, car il a accusé l'opposition de n'être pas intervenue avant que l'Association des étudiants canadiens présente des instances au gouvernement.

Permettez-moi de montrer combien est fausse cette déclaration. Je me reporte au hansard, à la page 2725, où le député d'York-Sunbury (M. MacRae) demandait au gouvernement de présenter cette mesure. Dieu sait, pourquoi je n'ai pas toutes les références. Ici, à la page 3319 du hansard du 12 mai 1964, le député de Burnaby-Coquitlam (M. Douglas) faisait une demande similaire. Le même jour, l'honorable député de Digby-Annapolis-Kings (M. Nowlan) posait une autre question; puis, le 20 mai, l'honorable député de Burnaby-Coquitlam (M. Douglas) posait une question, et l'honorable député de La-pointe (M. Grégoire) faisait de même. Le 9 juin, il y a l'honorable député de Victoria, Ontario (M. Lamb); le 9 juin également, l'honorable député de Burnaby-Coquitlam; le 10 juin, l'honorable député de Burnaby-Coquitlam et, le 17 juin un partisan du gouvernement l'un des honorables députés d'Hamilton posait également une question. Je ne sais pas quelle est sa circonscription, mais je vous prierais d'en prendre note. Le 18 juin, il y a l'honorable député d'Ontario (M. Starr); le 19 juin, l'honorable député de